

## 10/ Fondements philosophiques de l'éthique des professionnels de santé

### I. Hétéronomie et autonomie

#### **La conscience morale de l'Homme est dichotomique**

Elle oscille en permanence entre la préoccupation du bien et celle du devoir

Nous vivons au quotidien d'une tension fructueuse entre ces 2 visées, qui est constitutive de notre dignité et de notre responsabilité

#### **2 origines différentes des critères du jugement moral**

DEVOIR: respect des principes généraux (universels) de l'action que nous nous sommes fixés, nous forgeons nous-mêmes nos propres lois morales: autonomie

BIEN: analyse particulière des conséquences de l'acte par rapport à une référence extérieure. Les lois morales nous viennent de quelque chose d'extérieur: hétéronomie

#### **2 types d'exigences morales**

Normes: devoir, déontologie, autonomie, principes

Valeurs: bien, téléologie, hétéronomie, conséquences

### II. Bref historique de philosophie morale

#### **Hétéronomie initiale**

Aristote (hétéronomie naturelle): la morale téléologique du bien, qui conduit au bonheur et l'Homme comme partie de la nature, qui est naturellement bonne

Saint-Augustin (hétéronomie religieuse): Dieu est l'extériorité, la Nature est bonne, parce que c'est Dieu qui l'a créée + énonce que l'Homme (fait à l'image de Dieu) est une personne

#### **"Découverte" de l'Homme**

Renaissance: émergence de l'homme au XVe-XVIe siècle

Descartes, 1637: la nature est objet de science et c'est la raison humaine qui est le centre des interrogations et des pouvoirs

#### **Déontologisme**

Philosophie d'E.Kant: un acte est moralement bon si, et seulement si, il est accompli par devoir ou par respect pour la loi (morale)

Visée éthique: l'être moral

#### **Utilitarisme**

Fondement hétéronomique naturaliste: les vivants supérieurs agissent toujours pour éviter une douleur et/ou rechercher un plaisir

L'utilitarisme est un téléologisme: une action ne peut être jugée moralement bonne ou mauvaise qu'en raison de ses conséquences bonnes ou mauvaises pour le bonheur des individus concernés

Impératif moral: maximiser le bien et minimiser le mal pour le plus grand nombre

Visée éthique: l'agir moral

#### **Une nouvelle hétéronomie**

H. Jonas: le principe responsabilité (à la base du principe de précaution)

J. Rawls: théorie de la justice

### III. Bases actuelles du raisonnement éthique en santé

Morales du devoir: déontologiques (ex: grossesse pour autrui interdite)

Morales du bien: téléologiques (ex: recherches autorisées sur le pré-embryon)

#### **Ethique de conviction et éthique de responsabilité**

Ethique de conviction: affrontement et impasses

Ethique de responsabilité: éthique qui mène au consensus (ou à défaut au compromis)

Elles ne sont pas contradictoires: elles se complètent l'une l'autre, et ensemble constituent l'homme authentique

Exemple d'application: les comités d'éthique

### IV. Outils actuels de la réflexion morale dans le domaine médical

#### **La doctrine acte et omission**

Postule qu'il est généralement moins mauvais de s'abstenir d'empêcher un mal que de l'accomplir de façon active: faire/laisser faire, tuer/laisser mourir

Ne se réduit pas à action/inaction car souvent l'inaction est "active"

Souligne l'importance de l'intention dans le jugement porté sur l'acte

Exemple: loi Léonetti

- loi du 22 avril 2005 relative aux droits des malades et à la fin de vie
- interdit l'euthanasie
- proscrit l'obstination déraisonnable

#### **Le principe du double-effet**

Evalue globalement une action à effets multiples, en distinguant l'effet recherché et les effets induits

Peut conduire à poser un acte dont une des conséquences est la mort d'autrui: sédation-analgésie d'un traitement palliatif

Souligne également l'importance de l'intentionnalité de l'agent dans le jugement porté sur l'acte

#### **L'argument de la pente glissante**

Enonce qu'un acte initialement jugé positif risque, par effet de dérive, d'entraîner des conséquences finales négatives

#### **Le principe de précaution**

Nouvel outil inventé pour affronter notre ignorance face aux conséquences d'un pouvoir technologique devenu plus grand que notre savoir, et risquant de détériorer notre environnement et éventuellement l'homme lui-même

Destiné aux situations d'incertitude scientifique, celles où le risque n'est pas connu: ne concerne pas la prévention d'un risque identifié

Le principe de précaution est constitutionnel en France depuis Mars 2005 (Art. 5 de la Charte de l'Environnement)